

Tours, le 06 octobre 2023

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 03/10/2023

Lors de ce Conseil Départemental de l'Action Sociale, les points suivants ont été abordés :

### 1/ **Approbation** des **PV** des **CDAS** du 10/11/2022 et du 22/06/2023



### 2/ **Aide à l'achat d'ordinateurs** :

– 17 demandes ont été acceptées pour des enfants entrant en **seconde**.

Quelques refus ont été prononcés concernant des demandes effectuées pour des élèves entrant en classe de première, terminale et CAP : en effet, cette aide est liée à celle proposée par la Région via l'inscription à « YEPS », qui est réservée aux élèves entrant en seconde.

L'aide financière accordée varie de 150 € à 450 €, en fonction du coefficient familial.



### 3/ **La rentrée des livres** :

Les enfants qui entrent en CP et en 6<sup>e</sup> peuvent se voir offrir un livre par l'ACTION SOCIALE.

**12** demandes ont été validées pour des élèves entrant en CP et **25** pour des entrées en 6<sup>e</sup>.



### 4/ **Aide à l'achat de paniers de producteurs locaux bio** :

Une convention avait été signée avec **BIOLINET**, vous permettant de bénéficier d'une participation de **5 €**, **une fois par mois**, pour l'achat d'un panier auprès de ce prestataire, qui propose de nombreux points de relais sur le département :

<https://www.biolinet.com>

Cependant, cette opération n'a pas rencontré le succès escompté.

La relance effectuée par Véronique FONTAINE en fin d'été a montré que c'est sans doute un défaut d'information, entre autres, qui n'a pas permis à cette action de trouver son public.

Toutefois, vous avez encore la possibilité d'en profiter, et ce jusqu'au 31 octobre 2023, date de fin de la convention avec BIOLINET !



### 5/ **L'arbre de Noël 2023** :

L'arbre de Noël se déroulera le **mercredi 6 décembre 2023** au Cirque Georget à Luynes.

Les premiers chèques cadeaux vous seront délivrés à partir du 10 octobre.



## **6/ Excursion pour les retraités de l'année :**

Le 10 octobre 2023, les collègues ayant pris leur retraite en 2022, seront conviés au Cabaret **EXTRAVAGANCE** à Notre Dame d'OE.

L'activité comprend le spectacle, un dessert & 1 coupe de champagne.

Sur les 38 retraités concernés, seulement 12 ont validé leur participation.

La même sortie sera de nouveau proposée en 2024 pour les retraités de cette année.



## **7/ Les autres sorties :**

➤ le **Château de l'Islette à Azay le Rideau** a eu lieu les 9 et 10 septembre.

Malgré quelques désistements de dernière minute, cette proposition a rencontré un beau succès : 113 adultes et 54 enfants ont participé à cette visite !

➤ **Noël au Château de Chenonceau** : la visite est prévue : **samedi 2 et dimanche 3 décembre 2023.**



## **8/ Action Bien-être :**

Toujours autant de succès sur tous les sites du département !

Véronique FONTAINE veille à assurer une rotation équitable entre chaque lieu d'accueil ; elle va reprendre un décompte des demandes sur liste d'attente.

À savoir : l'actuelle convention cessera le 31/01/2024 ; la question a été posée de conserver le même prestataire pour l'année prochaine ou d'autres propositions qui seront étudiées prochainement par notre correspondante à l'action sociale. Une réponse sera validée lors d'un prochain CDAS.



## **9/ Fonds d'innovation locale : Achat de BOKASHI (composteur d'intérieur)**

Suite au message de l'action sociale du 30/08, afin de proposer l'achat de composteurs d'appartement, 118 demandes ont été déposées auprès de la Déléguée.

Des devis sont en cours d'examen afin de satisfaire le plus d'agents possible avec un reste à charge minimum.



## **10/ Point sur la restauration :**

Un point d'attention a été porté plus particulièrement sur l'AGRADI (le restaurant du site situé rue Portalis à Tours), dont les comptes peinent à rester à l'équilibre, compte tenu de la défection des agents qui utilisent ce point de restauration collective (environ 1/3 des agents du site utilisent ce service).

Une subvention va permettre un maintien de l'activité pendant les 6 prochains mois ; ensuite ??



## **Vos représentantes au CDAS :**

*Élodie LESAGE – Nathalie NIBAUDEAU (titulaires)*

*Laurence PEZIERE – Véronique LAROA (suppléantes)*